

Monsieur Dolot à Jean-Baptiste André Godin, 21 décembre 1859

Auteur·e : Dolot

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Dolot](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (171r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Dolot, Monsieur Dolot à Jean-Baptiste André Godin, 21 décembre 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29725>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Dolot](#)

Date de rédaction [21 décembre 1859](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Sur une affaire de probable faillite de monsieur Damonville, débiteur à l'égard des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, à propos de laquelle Dolot est allé consulter Delabarre. Dolot communique à Godin le compte détaillé de monsieur Georges et attend ses instructions pour le créditer. Il signale à Godin que les commandes avaient repris avec le froid mais que le dégel a commencé. Dans le post-scriptum, Dolot demande à Godin de se prononcer sur un projet professionnel qui le concerne.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 170/171 ».

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Damonville \[madame\]](#)
- [Damonville \[monsieur\]](#)
- [Delabarre \[monsieur\]](#)
- [Georges, François](#)
- [Memisse et Hiroux](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Dolot

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

Biographie Comptable à Paris au milieu du XIX^e siècle. Dolot est recruté en

juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de [Bouleau](#) qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise 21 de Janv 1773 177

Monsieur Grégoire à Lachin lez Bruxelles.

170
171

Saluant votre dest. je suis allé hier consulter M^e Deloison
sur votre affaire Damousville. Il juge qu'à Damousville n^o 2 point de
procédure avant l'époque où il vous a laissé son obligation, il sera difficile
aux autres Criminels de faire remonter à cette époque l'avertissement de sa faillite.
Dans le cas où cette déclaration serait prouvée (ce qui ne paraît probable d'après
l'avis que nous avons reçu le vendredi 27 Janvier), vous êtes parfaitement
garanti par votre hypothèse qui, dans tous les cas, ne laisserait rien à envier
à ce qui regarderait Dame de Damousville débitrice solidaire et privilégiée de
son mari, non seulement en ce qui concerne des réparations matrimoniales, mais aussi
comme participant active dans votre obligation. Il y a donc peu d'espérance
que cette affaire ne deviendra pas aussi mauvaise pour vous qu'elle le paraît au
d'abord. Vous en ferez du reste plus long dans leur place.

Je joins à ce présent le Compte détaillé de M^e Grégoire, détails d'apres
ses instructions; c'est à dire que j'ai retranché de ses plannings tout qui étais
en double emploi et de son parcours tout le temps il les kilomètres parcourus
depuis Valenciennes (du 1^{er} au 4^{me}) où il a dû traverser notre ligne du 5^{me} au 8^{me} (lui)
comme ordre d'interrompre quand même la course en cette ville et de se diriger
sur le 1^{er} régiment. Je n'ai pas cru devoir retrancher de C^{te} Grégoire le montant des
commissions faites depuis le 1^{er}, vous pourrez le faire si il y a lieu, je ne
le sens vraiment que de ce que vous m'indiquerez.

La fin nous ayant ramené quelques commandes nous ayons dû lui venir de
nouvelles qui va sans doute les faire céder.

M^e Marville et Moineau ont écrit; je suis entendu avec eux pour
qu'ils vous fournissent le complément de ces feuilles d'ici au 1^{er} Janvier prochain.
Je vous prie bien agréer, Monsieur, l'expression sincère de mes sentiments de v.

J'insiste toujours pour l'objet de nos sollicitations et lorsque vous serez
à Paris je vous appelle à me communiquer la possibilité soit
dans les conditions dont je vous ai informé, soit avec d'autres plus en rapport
avec votre tranquillité personnelle. C'est alors que vous voyez une telle personne compétente sur l'efficacité
de ce projet et je suis persuadé que tout devrait être mis à votre disposition. Il ne resterait donc qu'une approbation
qui me serait suffisante, que rien ne devrait justifier mais sur laquelle je serai très volontiers d'être fier.